



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Service eau et biodiversité
Bureau réglementation eau et Natura 2000
Corinne FIORENTINO-DAMEME
Téléphone 04 94 46 81 48

Toulon, le **23 FEV. 2024**

Le préfet

à

Monsieur le Maire
Hotel de Ville
Boulevard de la République

83260 LA CRAU

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement : Réalisation d'un EHPAD « Les Suites Carpe Diem » au lieu-dit « Les Cougourdons » sur la commune de La Crau
Référence : SEBIO/BREN2/N° D_IOTA 2475 / 0100037900
Pièce jointe : dossier et récépissé de déclaration dématérialisés

Je vous prie de bien vouloir trouver par mail et de manière dématérialisée, la déclaration au titre de la loi sur l'eau déposée par le Groupe PROTEC et le récépissé de déclaration, délivré au titre de la complétude à la date du 21 décembre 2023, concernant la réalisation d'un EHPAD de 90 lits dénommé « Les Suites Carpe Diem » sur les parcelles cadastrées en section AH n° 306, 36 et 297 au lieu-dit « Les Cougourdons » conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement.

Ce dossier a fait l'objet d'un accord tacite de l'administration à la date du 20 février 2023, aussi je vous remercie de bien vouloir afficher en mairie, durant une période d'un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet concernant cette déclaration. Pendant cette même période, pour les personnes qui le souhaiteraient, le dossier devra être accessible à la consultation en mairie, à votre convenance, par voie dématérialisée ou par la mise à disposition des documents imprimés par vos soins.

Vous voudrez bien faire parvenir à l'issue de la période d'affichage, à mon service, le procès-verbal attestant l'accomplissement de cette formalité.

Adresse postale : Préfecture – DDTM – Service Eau et Biodiversité - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX
Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers
Téléphone 04 94 46 83 83
Courriel : ddtm-sebio@var.gouv.fr
www.var.gouv.fr

Le présent message est adressé sur votre courriel à l'adresse suivante : urbanisme@villedelacrau.fr. Je vous remercie de bien vouloir me faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'application de cette nouvelle procédure.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires et de la mer,
Le chef du bureau réglementation eau et Natura 2000,



Sébastien LERDA